

## Conseil national des territoires pour la culture 12 juillet à Avignon



Le troisième Conseil national des territoires pour la culture présidé par la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, réuni à Avignon le 12 juillet, confirme la régularité des réunions de cette instance de concertation entre les associations de collectivités et le ministère de la Culture. Un rythme que salue la FNCC – représentée par Frédéric Hocquard et Claire De Causans, président et vice-présidente de la Fédération –, et ce d'autant plus que le choix de tenir ces temps de concertation en région correspond à sa mission première : favoriser le dialogue entre collectivités et avec l'Etat au bénéfice de politiques culturelles de proximité.

Le déroulé des échanges s'est ouvert autour des récentes **violences urbaines**, qui n'ont pas épargné les équipements culturels : une centaine d'entre eux, dont une quarantaine de bibliothèques, ont été la cible de violences. Plusieurs interventions ont ici souligné que, dans plusieurs villes, les habitants ainsi que les élus se sont eux-mêmes interposés pour protéger les bibliothèques, centres culturels, théâtres ou cinémas, témoignant de leur attachement à la culture comme à l'un des symboles de l'unité républicaine. La Ministre a annoncé l'organisation d'un temps national particulier à la rentrée pour mettre en lumière l'importance des équipements de lecture publique. Le président de la FNCC a insisté pour que le fonds d'aides de l'État à la reconstruction ou restauration des bâtiments publics dégradés prennent en compte les équipements culturels. La Ministre s'est engagée à en faire la demande à la Première ministre.

L'ordre du jour comprenait un point sur la **stratégie « Mieux produire, mieux diffuser »**, portée par la Direction générale de la création artistique. Elle part essentiellement de deux constats : une insuffisante diffusion des spectacles et un contexte budgétaire contraint, appelé à se prolonger, tant pour les collectivités que pour l'Etat. Dans cette perspective, la FNCC a indiqué l'importance d'inscrire les concertations sur cette stratégie dans les ordres du jour de l'ensemble des Conseils locaux des territoires pour la culture (CLTC).

Autre point à l'ordre du jour, la **crise des écoles d'art territoriales**, avec un point d'étape sur la mission que le ministère a confié à Pierre Oudart. Il s'agira, pour reprendre la comparaison du directeur de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée, « d'ouvrir le capot » du fonctionnement même de ces établissements d'enseignement supérieur artistique, tous gérés en EPCC, notamment en réinterrogeant leurs statuts, au cas par cas et de manière phasée en partant des écoles d'art en plus grande difficulté.

Frédéric Hocquard a également demandé que les collectivités territoriales soient associées à la réflexion sur le **financement de la musique** mise en place par le ministère de la Culture à la suite de la remise du rapport du sénateur Julien Bargeton.

Sur tous les sujets, les représentants des associations d'élus ont unanimement alerté la ministre sur les **tensions financières** que connaissent les collectivités, dues en particulier à une érosion croissante de leur autonomie fiscale à la suite de la suppression de la taxe d'habitation et, dans un avenir proche, de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Une diminution des moyens que pourrait compenser une hausse de la taxe de séjour, particulièrement faible en France.

Enfin, la ministre de la Culture a proposé que soit abordé au prochain Conseil national des territoires pour la culture : le **patrimoine et les politiques de la culture dans les quartiers « Politiques de la ville » et dans les territoires ruraux**.